



Mont-de-Marsan, le 5 juillet 2024

Isabelle BENQUET

Secrétaire départementale du **SNUDI-FO des Landes**

à

Monsieur Bruno BREVET

Directeur Académique des Services de l'Education Nationale des Landes

Objet : Indemnités kilométriques CPC et RASED

Monsieur le DASEN des Landes,

Le **SNUDI-FO des Landes** vient d'apprendre que les enveloppes des indemnités kilométriques CPC et RASED sont vides. Il a été répondu par certains gestionnaires qu'ils ne savaient pas si elles seraient réalimentées.

Même si la situation politique actuelle entraîne de nombreuses incertitudes, le **SNUDI-FO des Landes** vous demande de rassurer les collègues concernés en confirmant a minima que les kilomètres déjà effectués pourront être payés afin de leur permettre de partir en congés en étant plus sereins sur ce point.

Certain que vous saurez entendre nos arguments, je vous prie de recevoir, Monsieur le DASEN, l'assurance de nos salutations respectueuses.